



Réf: Dossier N° 017316

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ORIMO PLUS » en abrégé « ORIMO PLUS »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, lot 212, ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « ORIMO PLUS » en abrégé « ORIMO

PLUS »

Objet : - Création d'application mobile et web de suivi et orientation scolaire

- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- généralement, opérations et toute financières, industrielles. mobilières commerciales. et immobilière. se directement indirectement à l'objet social rapportant ou ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
- L'acquisition de machines industrielles et de matières premières au niveau national comme à l'international.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Capital social F CFA chacune de Dix Mille (10,000)en numéraires. numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: Abidjan, Cocody, ANGRE, lot 212, ilot 16

<u>Dirigeant(s)</u>: MIIe MATHEY-APOSSAN JOELLE CLAUDE KAYI (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-03144 du 13/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°21355/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

